

TEXIER Jacques

**Monsieur le Proviseur
du lycée agricole des Vaseix**

87430 VERNEUIL SUR VIENNE

Limoges, le 9 décembre 2019

Monsieur le Proviseur,

Les associations Alerte des Médecins sur les Pesticides, Phyto-victimes dont le président est Paul François, et la Libre Pensée de Haute-Vienne, dont je suis adhérent, ont organisé le 10 octobre à la BFM de LIMOGES une conférence-débat avec Paul François, à laquelle seize associations ont apporté leur soutien. Après un contact téléphonique le 24 juin, je vous ai adressé le 1er juillet un flyer d'information et vous avez reçu en septembre un flyer d'invitation où figuraient ces divers soutiens. Ce fut un tel succès que Paul François a accepté de venir animer une nouvelle soirée-projection-débat le 19 mars au Ciné-Bourse à Saint-Junien, soirée à laquelle nous vous convions, ainsi bien sûr que l'ensemble des personnels de votre établissement.

L'association Phyto-victimes aurait souhaité profiter de la venue de Paul François pour organiser une intervention dans votre établissement, comme c'est le cas dans les lycées agricoles de MELLE (79), JONZAC (17), VENOURS (86) ou encore à la Maison Familiale Rurale d'ANGOULEME, ceci grâce aux conventions signées avec la région Nouvelle Aquitaine et le Ministère de l'Agriculture, dont vous avez été destinataire. Vous avez immédiatement signifié votre refus au motif que cette conférence n'était pas contradictoire et que vous refusez l'introduction d'associations politiques dans votre établissement au nom du principe de laïcité, vous tenant "*à disposition pour un échange éventuel.*"

C'est ce qui m'a conduit, dans un esprit d'éclaircissement et d'apaisement à prendre auprès de votre secrétariat un rendez-vous qui a été fixé au 4 décembre à 14h30, auquel je me suis rendu, pour apprendre que ce jour-là vous étiez absent de l'établissement. J'ai donc repris le surlendemain un rendez-vous pour le lundi 16. Une heure plus tard, vous m'avez téléphoné pour, après vous être brièvement excusé pour ce rendez-vous manqué, m'indiquer vertement que vous n'acceptiez pas ces pressions et que vous refusiez l'ingérence d'associations politiques dans votre établissement pour lequel il vous appartenait, et à vous seul, de décider de ce qu'il s'y passait. Je dois vous dire que de part les responsabilités syndicales que j'ai longtemps assumées, j'ai eu à connaître, et parfois affronter, beaucoup de chefs d'établissement, mais les rapports que j'ai eus avec eux étaient toujours empreints d'un minimum de franchise et de courtoisie. La virulence de vos propos m'a abasourdi. J'ai tenté en vain, mais vous n'avez pas pu ou pas voulu le comprendre, de

vous expliquer qu'il ne s'agissait pas de pression de ma part, mais d'une volonté de discuter pour dédramatiser un débat qui pourrait actuellement le monde des agriculteurs, en proie à de graves difficultés d'existence et soumis, eux, à de véritables pressions de la part de certains établissements bancaires, certaines organisations syndicales sans compter les multinationales de l'agrochimie. Les chefs d'établissement n'échappent pas à ces pressions, mais certains y résistent, d'autres s'en accommodent, voire collaborent.

Vous m'avez cité, comme organisations politiques, deux associations de défense de l'environnement figurant sur le flyer d'invitation au 10 octobre. Ceci n'a rien à voir avec l'éventuelle intervention de Paul François dans votre établissement, puisque seuls lui-même et son association Phyto-victimes seraient concernés par cette conférence, exclusivement destinée aux élèves du lycée. Je vous précise au passage que vous avez fait une confusion, que je juge regrettable, entre laïcité et neutralité.

Enfin, on peut raisonnablement penser que la demande d'intervention de l'association Phyto-victimes et de son président Paul François, agriculteur, dans votre établissement justifiait pour le moins une information, sinon un avis, du Conseil d'Administration, qui était à même de donner son accord ou son refus.

Pour terminer, vous qui êtes si soucieux de démocratie et de débat contradictoire, vous avez cautionné la venue dans votre établissement, le mardi 3 décembre à 14h30, d'une conférencière, pour une intervention extrêmement orientée devant des élèves qui auront eu ainsi une information totalement biaisée. Je vous indique que cette conférencière n'a de cesse de pourfendre les associations qui défendent l'environnement, la biodiversité et par là même les agriculteurs.

J'aurais souhaité pouvoir vous rencontrer pour échanger de manière polie, courtoise et sereine. Vous avez fait un autre choix, qui n'est pas de nature à détendre l'atmosphère qui règne aujourd'hui autour du monde agricole, mais qui aurait plutôt tendance à alimenter les tensions. C'est de votre responsabilité. Dont acte.

Ce courrier n'est pas confidentiel, et nous avons tout loisir, l'un et l'autre, de l'utiliser comme bon nous semble.

Je vous adresse, Monsieur le Proviseur, mes salutations laïques.

Jacques TEXIER

PS : Compte-tenu des perturbations du courrier liées aux grèves, je dépose ce courrier ce jour même dans votre établissement.